

Par délégation de la CCI PACA - Champ géographique : circonscription de la CCI Vaucluse - Avis du Service Régional de  
Contrôle de la DRTEFP : 11/12/2003 - Convention de délégation : 12/12/2003 - Date habilitation de la CCI PACA à collecter : 01/12/2003

**RENSEIGNEMENTS ENTREPRISE**

N° de DOSSIER

Clé WEB

NAF

SIRET

CODE CAB. COMPTABLE

Contact : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Date de radiation ou cessation d'activité :

Nb d'apprentis en cours d'année  Nbre d'apprentis au 31/12/2014  Effectif annuel moyen 2014   
(Tous établissements confondus)

**CALCULS**

**MASSE SALARIALE BRUTE 2014** (cf. DADSU base sociale rubrique S80.G62.00.002)

- Si vous avez employé un ou plusieurs apprenti(s) en cours d'année 2014  
ET que votre masse salariale 2014 est inférieure à 104 068 €, vous êtes **EXONÉRÉ**  
→ PAS DE DÉCLARATION (attention : ces 2 conditions doivent être remplies)

**MS**  ,08 €

- Vous adhérez à :
  - une Caisse de Congés Intempéries (Bâtiment, Transports), majorez la base DADSU de 11,5 %
  - une Caisse de Congés Spectacle, majorez la masse salariale «intermittents» de 10 % veuillez cocher cette case si vous avez majoré

**TAXE D'APPRENTISSAGE BRUTE**

MS x 0.68 % **TB**  ,08 €

**CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE (CSA)**

Uniquement pour les entreprises dont l'effectif annuel moyen est supérieur ou égal à 250 salariés :  
veuillez compléter la FICHE DE CALCUL ET DÉCLARATION DE LA CSA et reporter le résultat de  
votre calcul ci-contre.

**CSA +**  ,08 €

OU

**BONUS -**  ,08 €

Loi n°2014-891 du 8 août 2014 - Art.8 et Art.1609 quinquies du Code Général des Impôts  
NOUVEAUTÉ : La CSA est désormais affectée aux CFA et aux sections d'Apprentissage.

**DÉDUCTIONS POUR FRAIS DE STAGE DE FORMATION INITIALE**

Plafonnées à 3% de la Taxe Brute. Joindre obligatoirement les copies des conventions de stage

<b>A</b>	niveaux III - IV et V (CAP/BP/BAC/BAC +2) 25 €/j ouvré	<b>B</b>	niveaux I et II (licence/master et supérieur) 36 €/j ouvré
..... j x 25 € = .....€		+	..... j x 36 € = .....€

Si le total est supérieur au plafond,  
déduire uniquement le plafond

= **D -**  ,08 €

**DONS EN NATURE**

Joindre obligatoirement l'attestation pédagogique, le reçu et le justificatif comptable

**A**  + **B**  = **N -**  ,08 €

**MONTANT À PAYER**

**TB + CSA - BONUS - D - N =**

**M**  ,08 €

À défaut de paiement avant le 1<sup>er</sup> mars 2015, le montant dû sera à régler au Trésor Public,  
majoré de 100 % (Code Général des Impôts Art. 1599 ter I et 1609 quinquies)

MODE DE PAIEMENT :  Chèque n°  Banque  à l'ordre de la CCI

**DATE LIMITE DE VERSEMENT 28/02/2015**

Virement au Crédit Mutuel IBAN : FR76 1027 8089 6900 0400 1660 185 BIC : CMCIFR2A  
préciser votre n° SIRET et votre raison sociale dans le libellé du virement SVP

Autres - à préciser (nous consulter)



**CCI de VAUCLUSE - SERVICE TAXE D'APPRENTISSAGE**  
46 COURS JEAN JAURES - BP 70158 - 84008 AVIGNON CEDEX 1  
Françoise LIBER - Tél : 04 90 14 10 23 - Fax : 04 90 14 10 27 - E-mail : [taxeapprentissage@vaucluse.cci.fr](mailto:taxeapprentissage@vaucluse.cci.fr)  
Déclarez votre taxe en ligne : [www.vaucluse.cci.fr](http://www.vaucluse.cci.fr)

Calcul de la répartition		FRA 51 % DE TB	QUOTA 26 % DE TB	HORS QUOTA (HQ) = 23 % TB	
				Catégorie A (65 % de HQ)	Catégorie B (35 % de HQ)
Métropole hors Alsace Moselle	Montant				
	Déduction	TRESOR PUBLIC	- Coûts formations apprentis	- frais de stage / don en nature	- frais de stage / don en nature
	Disponible		=	=	=

## POUR VOS APPRENTIS SOUS CONTRAT AU 31/12/2014 : QUOTA OBLIGATOIRE

Code du Travail Art. L6241-4

Veuillez remplir ou compléter ce tableau et joindre **obligatoirement** la copie du/des  
contrat(s) d'apprentissage en cours au 31/12/2014 - sauf apprenti(s) pré-imprimé(s)

Zone réservée	NOUS PROCÉDERONS SYSTEMATIQUÉMENT AU REVERSEMENT DE LA CONTRIBUTION OBLIGATOIRE AU(X) CFA DE VOTRE/VOS APPRENTI(S)				
	Nom du Centre de Formation d'Apprentis	Nom et Prénom de l'apprenti	Diplôme préparé	Contrat d'Apprentissage	
				Date de début	Date de fin

Je donne mandat au collecteur CCI PACA d'informer le(s) CFA des sommes affectées (Code du Travail Art. L6241-12)

## REVERSEMENTS AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Veuillez remplir le tableau ci-après le plus clairement possible et nous indiquer les coordonnées précises du/des établissement(s)  
que vous souhaitez financer par le biais de votre taxe d'apprentissage

Zone réservée	Nom de l'établissement d'enseignement et adresse complète	QUOTA	HORS QUOTA A ET B ne sont pas cumulables	
			CAT. A niveaux III, IV et V (CAP à BAC +2 inclus)	CAT. B niveaux I et II (BAC +3 et supérieur)

Pièces jointes à la déclaration :

- Copie du/des contrat(s) d'apprentissage en cours au 31/12/2014
- Copie de la/des convention(s) de stage
- Justificatifs des dons en nature
- Fiche de calcul et de déclaration de la  
**Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage**  
(pour les entreprises de 250 salariés et +)

Date, signature et cachet de l'entreprise  
ou du cabinet comptable :